

Chaque année, **1000** Personnes placées sous main de justice suivies

— Nos Objectifs

La prévention de la récidive passe par l'entreprise



Le condamné

Retrouve sa dignité



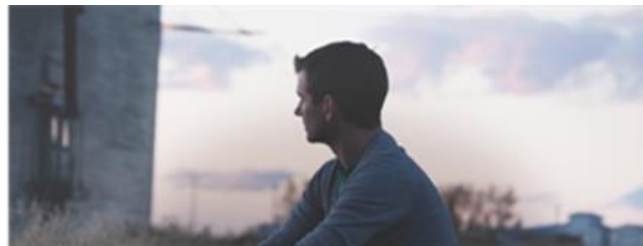
La victime

Indemnisée



La société

Soulagée et déchargée



— Notre Expertise

Depuis 1985, le GREP œuvre à :

- L'accompagnement des personnes dans leur parcours professionnel et social
- Permettre à des femmes et des hommes de reprendre leur place au sein de notre société
- Sensibiliser et mobiliser des employeurs sur la cause des personnes placées sous main de justice

Chaque année, **450 Emplois** trouvés dont 140 grâce à GREP Intérim

— Notre entreprise de travail temporaire d'insertion



Chaque année avec GREP Intérim, environ 140 condamnés sont placés au sein d'une cinquantaine de nos entreprises partenaires.

La majorité de ces repris de justice travaillent dans le cadre d'un aménagement de peine.

Les secteurs d'activités :

- Bâtiment gros-œuvre et second œuvre
- Environnement
- Espaces-verts
- Industrie
- Logistique
- Propreté urbaine
- Travaux publics

GREP Intérim accompagne également les entreprises pour faciliter l'exécution des clauses d'insertion dans les marchés publics